
ARRONDISSEMENT
DE ROCHFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 24.005

L'an deux mille vingt-quatre, le 29 janvier, à 18 h 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Patrick MARENGO, le Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 23 janvier 2024

DATE D'AFFICHAGE

Le 23 janvier 2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Patrick MARENGO, Maire, M. Didier SIMONNET, Premier Adjoint, Mme Éliane CIRAUD-LANOUE, Mme Nadine DAVID, Philippe CUSSAC, Mme Dominique BERGEROT, M. Gilbert LOUX, M. Jean-Michel DENIS, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, adjoints.

M. Charles BONNAVITA, M. Jean-Luc CHAPOULIE, Mme Christine DELPECH-SOULET, Mme Céline DROUILLARD, M. Julien DURESSAY, Mme Dominique GACHET-BARRIÈRE, M. Jacques GUIARD, M. Bruno JARROIR, Mme Françoise LARRIEU, Mme Christelle MAIRE, M. Denis MOALLIC, Mme Dominique PARSIGNEAU, M. Yannick PAVON, Mme Marie-Pierre QUENTIN, M. Raynald RIMBAULT, M. Thierry ROGISTER, Mme Marie-Claire SEURAT, Mme Madeline TANTIN, M. Gilbert THULEAU, conseillers municipaux.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. Philippe CAU représenté par M. Yannick PAVON
M. Gérard FILOCHE représenté par Mme Éliane CIRAUD-LANOUE
Mme Océane FERNANDES représentée par M. Julien DURESSAY

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. Thomas LAFARIE, M. Christophe PLASSARD

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 28

Nombre de votants : 31

Mme Madeline TANTIN a été élue secrétaire de séance.

OBJET : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR L'EXPLOITATION DES PLAGES DE LA VILLE DE ROYAN - DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS

RAPPORTEUR : M. MARENGO

Par une délibération n°23.181 en date du 21 décembre 2023, le Conseil Municipal s'est prononcé sur le principe de recours à la délégation de Service Public (DSP) pour l'exploitation des plages de la Ville de ROYAN.

Conformément à l'article L.1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), il convient de procéder à la désignation des Membres de la Commission d'Ouverture des Plis, qui sera chargée d'analyser les candidatures ainsi que les offres.

La Commission précitée est composée, pour les communes de 3 500 habitants et plus, par le Maire ou son représentant, en tant que Président, et par cinq (5) membres de l'assemblée délibérante, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel.

Il est procédé, selon les mêmes modalités, à l'élection de cinq (5) suppléants.

Les listes peuvent comprendre moins de noms qu'il n'y a de sièges de titulaires et de suppléants à pourvoir.

L'article D.1411-5 du C.G.C.T précise que le Conseil Municipal fixe les conditions de dépôt des listes.

Il est donc proposé les conditions de dépôt suivantes :

Les listes contenant titulaires et suppléants, qui peuvent être incomplètes, devront être remises entre les mains du Président de séance du Conseil Municipal, avant de procéder à l'élection des Membres de la Commission d'Ouverture des Plis, relative à la Délégation de Service Public pour l'Exploitation des Plages de la Ville de ROYAN.

Monsieur le Maire lance un appel à candidatures.

Pour la liste « ROYAN FORCE 17 », les candidatures sont les suivantes :

1 ^{er} titulaire : <u>Didier SIMONNET</u>	1 ^{er} suppléant: <u>Gilbert THULEAU</u>
2 ^{ème} titulaire : <u>Gilbert LOUX</u>	2 ^{ème} suppléant : <u>Raynald RIMBAULT</u>
3 ^{ème} titulaire: <u>Nadine DAVID</u>	3 ^{ème} suppléant : <u>Dominique GACHET</u>
4 ^{ème} titulaire : <u>Julien DURESSAY</u>	4 ^{ème} suppléant : <u>Madeline TANTIN</u>
5 ^{ème} titulaire : <u>Dominique BERGEROT</u>	5 ^{ème} suppléant : <u>Liliane ISENDICK-MALTERRE</u>

Pour la liste « NOUVEL' R », aucune candidature n'est proposée.

Pour la liste « ROYAN A GAUCHE », aucune candidature n'est proposée.

Pour la liste « VIVRE ROYAN 2020 », les candidatures sont les suivantes :

Titulaire : D.o.m.i.n.i.q.u.e P.A.R.S.I.G.N.E.A.U 1^{er} suppléant : T.h.i.e.r.r.y R.O.G.I.S.T.E.R.

Le vote s'effectue à bulletins secrets.

Ont été désignés comme scrutateurs : Mme Céline DROUILLARD et M. Julien DURESSAY

▪ Résultats des Votes :

- Nombre de votants : 31
- Nombre de suffrages blancs et nuls : 4
- Nombre de suffrages exprimés : 27

▪ Ont obtenu :

- liste « ROYAN FORCE 17 » : 24 voix
- liste « NOUVEL' R » : 0 voix
- liste « ROYAN A GAUCHE » : 0 voix
- liste « VIVRE ROYAN 2020 » : 3 voix

▪ Ont obtenu :

- liste « ROYAN FORCE 17 » : 4 sièges
- liste « VIVRE ROYAN 2020 » : 1 siège

L'attribution des sièges, à la représentation proportionnelle, donne les résultats suivants :

Membres Titulaires :

- 1^{er} titulaire : Didier SIMONNET
- 2^{ème} titulaire : Gilbert LOUX
- 3^{ème} titulaire : Nadine DAVID
- 4^{ème} titulaire : Julien DURESSAY
- 5^{ème} titulaire : Dominique PARSIGNEAU

Membres Suppléants :

- 1^{er} suppléant : Gilbert THULEAU
- 2^{ème} suppléant : Raynald RIMBAULT
- 3^{ème} suppléant : Dominique GACHET
- 4^{ème} suppléant : Madeline TANTIN
- 5^{ème} suppléant : Thierry ROGISTER

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.1410-1, L.1410-3, L.1411-5, R.1410-1, R.1410-2, D.1411-3, D.1411-4 et D.1411-5,
- Vu le Code de la Commande Publique, notamment l'article L.1121-1,
- Vu la délibération n°23.181 en date du 21 décembre 2023, portant décision sur le principe de recours à la Délégation de Service Public,
- Après en avoir délibéré,

ÉLIT

- au scrutin de liste suivant le système de la représentation proportionnelle avec application de la règle du plus fort reste, sans panachage, ni vote préférentiel, les membres suivants, titulaires et suppléants de la Commission d'Ouverture des Plis, relative à la Délégation de Service Public pour l'Exploitation des Plages de ROYAN :

Monsieur le Maire, ou son représentant, *Président*

1^{er} titulaire : Didier SIMONNET

1^{er} suppléant: Gilbert THULEAU

2^{ème} titulaire : Gilbert LOUX

2^{ème} suppléant : Raynald RIMBAULT

3^{ème} titulaire: Nadine DAVID

3^{ème} suppléant : Dominique GACHET

4^{ème} titulaire : Julien DURESSAY

4^{ème} suppléant : Madeline TANTIN

5^{ème} titulaire : Dominique PARSIGNEAU

5^{ème} suppléant : Thierry ROGISTER

DÉCIDE

- de prendre acte de la composition de la Commission d'Ouverture des Plis relative à la Délégation de Service pour l'Exploitation des Plages de la Ville de ROYAN,

- d'autoriser Monsieur le Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation, à signer tous documents utiles à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Patrick MARENGO

La secrétaire de séance,



Madeline TANTIN

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 31 janvier 2024